

La bourse Gaston-Miron (excellence du français écrit)

Qu'est-ce que la bourse Gaston-Miron?

La bourse Gaston-Miron, d'un montant de 500 \$, est attribuée à un élève en fin de DEC qui s'est distinguée ou distingué en matière de français écrit. Elle souligne le mérite d'une ou d'un élève qui maîtrise la langue écrite de façon exceptionnelle dans l'ensemble de ses cours et de ses activités parascolaires, et ce, durant toute la durée de son séjour dans notre institution.

Critères d'évaluation :

- Maîtrise des codes orthographique, grammatical et syntaxique;
- Clarté dans l'exposition des idées;
- Emploi d'un vocabulaire riche et nuancé;
- Originalité et souplesse dans le traitement des sujets abordés;
- Constance dans la démarche.

Comment peut-on poser notre candidature?

Étant le plus habilité à juger de la qualité de l'expression écrite et côtoyant la totalité de la population étudiante, le Département de français reçoit annuellement la mission de nommer la ou le récipiendaire. Selon la formule de parrainage, une enseignante ou un enseignant du Département de français aide la candidate ou le candidat à constituer son dossier, lequel doit comprendre :

Joindre à votre dossier de candidature :

- Une copie du dernier bulletin d'études collégiales émis par le Cégep de Victoriaville;
- Un texte de présentation de votre candidature et de votre profil scolaire;
- les copies en format papier de trois travaux réalisés dans des cours différents et corrigés par des enseignantes et enseignants différents;
- Tout document ou toute information qui pourraient démontrer un rayonnement autre que scolaire, mais qui concernent exclusivement sa maîtrise de la langue écrite;
- Un formulaire de recommandation rempli par l'enseignante ou l'enseignant qui parraine votre candidature. Pour ce faire, transmettez-lui le numéro de 8 chiffres qui vous sera donné à la fin de votre inscription.

Pour information : M^{me} Audrey Senneville, local F-103, poste tél. 2580